



La plume des Chouettes

ST-JUST-D'AVRAY

Edition de septembre 2014

Le Mot de Mme le Maire...

Le conseil municipal s'est installé, les commissions se sont réunies et voici les premières avancées après 5 mois de travail : la principale action menée a été la mise en place des activités périscolaires comme prescrit par la réforme des rythmes scolaires pour cette rentrée de septembre. Côté environnement, l'engagement dans la charte "Objectif 0 pesticide" est à l'étude, et par ailleurs, la déchetterie n'étant pas aux normes, son devenir



est en discussion à la COR. Je vous tiendrai informés régulièrement des évolutions. D'autre part, la municipalité soutient la vie associative. Afin de cultiver la convivialité et de maintenir un dynamisme au sein de la commune, vous êtes invités au Forum des Associations. Je tiens d'ores et déjà à remercier les bénévoles pour leur engagement tout au long de l'année et pour leur mobilisation lors de cette journée spéciale.

Christine Galilei

Quelques chiffres...

Vente d'une coupe de bois : 27 780 €.

Achat d'un camion (cantonniers) : 15 600 €

Samedi 6 septembre 2014

10h-12h, Salle des fêtes



FORUM DES ASSOCIATIONS

Notre commune est riche de 22 associations. Venez nombreux pour en rencontrer les **principaux acteurs...** Associations représentées : APEL, OGEC, BIBLIOTHEQUE, LES LUDOPHILES, CHOUETTE CANTINE, CHOUETTE LES VACANCES, SOCIETE MUSICALE, ECOLE DE MUSIQUE, TENNIS CLUB, CASJ, LA BOULE DES GENETS, COLTIS ALUNIS, POMPIERS, SOU DES ECOLES, CLUB DES SENIORS, LONGEVAL ART NATURE PATRIMOINE EN BEAUJOLAIS, TELETHON, LES AMIS DE ST JUST, LA FARANDOLE.

NOUVEAUX TAUX D'IMPOSITION

En %	2013		2014	
	Commune	CCPAT	Commune	COR
Foncier non bâti	27,84	1,95	19,58	7,76
Taxe d'habitation	6,27	6,91	4,41	9,09
Foncier bâti	8,03	0,00	5,65	2,67

Suite à la volonté de la COR d'harmoniser les taux d'imposition entre les 3 anciennes communautés de communes, voici les nouveaux taux pour 2014, votés en Conseil Municipal. A noter, la part de la commune est en baisse, compensée par la COR.

IMPORTANT ! NOUVELLE ADRESSE SITE MAIRIE :

www.stjustdavray.fr

Inscrivez-vous à la Newsletter !!!

INFORMATIONS PERISCOLAIRES



Garderie municipale : LUNDI, MARDI, **MERCREDI** (Nouveau !), JEUDI, VENDREDI matin de 7h30 à 8h30.
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI de 16h30 à 18h30.

Cantine (gérée par l'association Chouette Cantine) : tous les jours **SAUF LE MERCREDI**.

Vous trouverez des compléments d'informations sur le site de la mairie. Ces services sont accessibles **aux élèves des deux écoles**.

Activités périscolaires : chaque vendredi de 13h30 à 16h30.

CAMPAGNE DE COMPOSTAGE INDIVIDUEL



Un geste pour la planète et de l'engrais pour votre jardin ! Vous pouvez commander un composteur en bois (prix : 20 €) **avant le 15 septembre** en vous adressant à la mairie ou en téléchargeant le bon de commande à l'adresse suivante : www.ouestrhodanien.fr, à laquelle vous trouverez toutes les informations nécessaires.

QUALITE DE VIE

* Pour la sécurité de tous, Mme le Maire demande aux habitants de se garer sur les **places prévues à cet effet**, à savoir place de l'église et parking de la salle des fêtes. Le stationnement libre dans les rues du bourg est source de gêne et de danger.

* **Rappel** : il est interdit de stationner sur les places réservées pour le marché Place du Souvenir le samedi de 10h à 12h.

* Nous sommes confrontés à de nombreux problèmes dûs à la prolifération de chats dans le village. Pour le confort de tous, il est demandé aux propriétaires de **veiller à leurs animaux** et de **prendre les mesures nécessaires**.

INFORMATIONS PRATIQUES



* **Révision des listes électorales** : pour toute inscription ou mise à jour de votre adresse, présentez-vous en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

TRANSPORT A LA DEMANDE :

Pratique et pas cher ! Connaissez-vous les Transports à la Demande pour vos trajets courts ?

Appelez le **0800 869 869** la veille pour réserver et un véhicule vient vous chercher au plus près de chez vous pour la somme de 2 €. Renseignez-vous sur le site du Conseil Général (www.rhone.fr).

CALENDRIER DES DATES A RETENIR

* **Samedi 6 septembre** : Forum des Associations

* **Samedi 20 septembre** : Théâtre en faveur du Téléthon, 20h

* **Mardi 11 novembre, Armistice** : Défilé à 11h puis vin d'honneur

* **Samedi 6 décembre** : Téléthon

* **Samedi 3 janvier 2015** : Vœux de Mme le Maire et accueil des nouveaux habitants, 11h



Pour cette occasion, vous êtes invités à vous faire connaître en Mairie...

